

Délibération

n° 2026-37

Objet : Désignation des représentants du cdg69 au Groupement d'Intérêt Public (GIP) Informatique des centres de gestion

Séance du : 06 juillet 2026

Président de séance : Philippe LOCATELLI

Date de la convocation : 30 juillet 2026 **Secrétaire de séance :** Sébastien ARCOS

Nombre de membres titulaires en exercice le jour de la séance : 35

	Présent(e) 26	Représenté(e) par 0	Excusé(e) donne pouvoir à 3	Excusé(e) 6
<u>Collège représentant les communes affiliées</u>				
LOCATELLI Philippe,	X			
LAFOND Peggy	X			
ZANNETTACCI Pierre-Jean	X			
BRUNEAU Nathalie	X			
ARCOS Sébastien	X			
STARON Catherine	X			
TISSOT Philippe	X			
PARLIER Frédérique	X			
POISSON Didier	X			
BONNEFOY Mireille	X			
JAL Jean-Philippe	X			
BOUDJELLABA Mohamed	X			
MALOSSE Daniel	X			
NELIAS Agnès	X			
GALLET Christian	X			
SOTTON Sylvain	X			
BONNEFOUX Richard	X			
MAMET Marc	X			
MATHON Patrick	X			
MOUYON Thomas	X			
ASTIER Benoit	X			
<u>Collège représentant les établissements publics affiliés</u>				
COMBET Damien	X			
DUTHEL Gilles	X			
MENICHON Jacky	X			

Présent(e) Représenté(e) Excusé(e) Excusé(e)
par donne pouvoir à

<u>Collège représentant les communes non affiliées</u>				
CADORET Rémy	X			
BOCQUET Jonathan				X
JOINT Bastien			X C. STARON	
<u>Collège représentant les établissements publics non affiliés</u>				
EL FALOSSI Messaouda				X
PUBLIÉ Martine				X
<u>Collège représentant la Métropole de Lyon et le Département du Rhône</u>				
BENCHARAA Myriam			X C. VOISIN-MOULINIER	
VOISIN-MOULINIER Catherine	X			
CHAPOT Pascale				X
<u>Collège représentant la Région Auvergne Rhône-Alpes</u>				
ODO Xavier			X P. LOCATELLI	
PACCAUD Mickael				X
CRUZ Sophie				X

Ont assisté à cette réunion :

Olivier DUCROCQ, Directeur général des services
Philippe GÉRARD, Directeur général adjoint
Guillaume GONON, Directeur du pôle Santé
Laurence MARLIER-CANNATA, Directrice du pôle Appui aux collectivités
Nadège NOEL, Directrice du pôle Recrutement mobilité

Le GIP informatique des centres de gestion, créé par arrêté interministériel n° INTB1715923A du 9 juin 2017, a pour principaux objectifs de :

- Mutualiser en harmonisant et rationalisant le parc applicatif existant afin d'optimiser les performances des centres de gestion ;
- Remédier à l'obsolescence technique d'applications et favoriser la convergence d'outils informatiques afin d'améliorer la qualité de service ;
- Accompagner l'élargissement des missions des centres de gestion en tenant compte des nouvelles tendances technologiques afin de mieux répondre aux besoins exprimés par les collectivités et les agents ;
- Impliquer les centres de gestion pour favoriser une maîtrise des coûts et une forte connexion entre les activités du GIP et les besoins du terrain.

Le Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Rhône et de la Métropole de Lyon (cdg69) a délibéré, lors du conseil d'administration du 7 octobre 2019, son adhésion au GIP.

Il convient dès lors de désigner un membre titulaire et un membre suppléant pour représenter le cdg69 au sein des différentes instances du GIP (assemblée générale, conseil d'administration...).

Vu le Code général de la fonction publique,

Vu le Décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion de la fonction publique territoriale,

Vu la convention constitutive du Groupement d'intérêt public approuvée par arrêté interministériel N° INTB1715923A du 9 juin 2017 publié au JO du 17 juin 2017,

Vu le règlement intérieur adopté par le conseil d'administration du GIP le 15 juin 2022,

Vu l'arrêté du 13 janvier 2021 publié au JORF n°0033 le 07 février 2021 modifiant la convention constitutive en intégrant notamment le cdg69 dans le GIP,

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

Article 1 : de désigner Damien COMBET, membre titulaire et Philippe LOCATELLI, membre suppléant, pour représenter le cdg69 au GIP informatique des centres de gestion.

Fait à Sainte Foy-lès-Lyon

Le 06 juillet 2026

Le Président,


Philippe LOCATELLI